



Employée qui consulte les données personnelles des clients

Par Dext680

Une vendeuse d'une célèbre enseigne que je fréquente s'est permise de me contacter sur les réseaux sociaux pour me faire du rentré dedans sans que je ne lui donne mon nom et mon prénom et encore moins mon aval. Elle m'a dit qu'elle avait cherché dans les données clients du magasin. Avait-elle le droit de le faire? Et que risque t-elle si cest le cas?

Merci.

Par Henriri

Hello !

Pouvez-vous nous expliquer ce que signifie pour vous "faire du rentre dedans" ? En l'occurrence quel était la finalité de l'appel téléphonique de cette vendeuse ? Combien de temps cet appel a-t-il duré environ ?

A+

Par Dext680

Elle m'a juste envoyé un message dans lequel elle me proposait de trouver l'identité de la personne qui ma envoyé ce message...

Par yapasdequoi

Bonjour,
Quel est votre préjudice ?

Par Isadore

Bonjour,

J'avoue ne pas avoir compris toute l'histoire : dans le premier message on comprend qu'une vendeuse a utilisé les données personnelles pour tenter de vous séduire sur un réseau social. Dans le second message elle vous propose de vous aider à trouver quelqu'un qui vous a envoyé un message.

Par Dext680

Aucun préjudice. Je voulais juste savoir si elle avait le droit de le faire.

En gros elle m'a envoyé un message sur les réseau sociaux car je lui ai tapé dans l'œil. Pour se faire elle s'est servie dans les données clients du magasin.

Par yapasdequoi

Elle peut avoir le droit de consulter le fichier client dans le cadre de son travail, mais pas pour une utilisation à des fins personnelles.

Mais un message sur les réseaux sociaux est difficile à authentifier. Donc vous ne saurez pas si c'est vraiment cette

personne ou bien un usurpateur.

Par Dext680

Si c'était bien elle. C'était sur messenger donc j'avais sa photo.

Par yapasdequoi

Sérieusement ? Personne ne vous a jamais dupé avec une fausse photo ? De nos jours, n'importe qui peut se faire passer pour une autre personne très facilement.